

**Allocution de Clôture de la Conférence Internationale sur l'Eau et le Climat –**

**Rabat – 11 & 12 juillet 2016**

**Monsieur Jean LAUNAY**

**Président du Partenariat Français pour l'Eau**

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Madame la Ministre,

Messieurs les Ambassadeurs,

Mesdames, Messieurs,

Dans son accueil hier, Madame Charafat AFAILAL, Ministre de l'Eau du Maroc nous disait « L'idée de l'eau est éclosée à Paris, elle doit s'épanouir à Marrakech ».

Alors oui, Madame la Ministre, vous aviez raison ! Et au moment de conclure les travaux de la conférence de Rabat sur l'eau et le climat, la question est de savoir si les participants, panelistes ou non, dans les couloirs ou dans les sessions, ont été de bons jardiniers ! ?

Pour avoir suivi les travaux de l'ensemble des sessions d'une part, par conviction personnelle déjà ancrée en moi en venant ici à votre invitation d'autre part, Madame la Ministre, je réponds positivement : de la COP 21, avec les accords de Paris, à la COP 22 de novembre prochain à Marrakech, Rabat aurait été une vraie et belle étape pour tisser plus fort encore le lien entre eau et climat.

Ce constat fait par le PFE que je préside est que l'eau est une des principales clés de l'adaptation au changement climatique. Si l'on ne devait retenir qu'un seul chiffre, ce serait le suivant : 93 % des volets d'adaptation des contributions nationales (INDC) soumises à la COP 21 abordent l'eau, ce qui démontre bien l'intérêt des Etats pour ce sujet.

Si la question de l'eau est encore très peu traitée de manière directe dans les discussions climatiques et dans les COP, la conférence de Rabat aura permis l'expression :

- De ceux qui considèrent l'idée que l'eau est transversale,
- Mais aussi de ceux qui voudraient en faire un thème en soi.

Faut-il opposer ces deux visions ? Laquelle doit-on privilégier ? Pour ma part, je ne m'y résous pas ! Je préfère être gourmand et vouloir les deux ; et suggérer à la communauté internationale (publique, privée, société civile, ONG, Institutions) de l'eau de s'unifier, de dire à ses membres de poursuivre un travail collectif du même type que celui initié à la COP 21 sous la bannière « #Climateiswater ».

D'autres familles ont fait cet effort d'organisation dans l'agriculture, l'énergie par exemple. Suivons leur exemple et c'est ainsi que nous retiendrons définitivement l'attention des membres du comité d'adaptation comme nous avons commencé de le faire dans cette conférence en accueillant Madame CHEN qui sera pour nous à l'avenir une personne ressource importante dans la CCNUCC. Dans cette conclusion, Monsieur AMRANI, expert international de l'eau, nous donnera lecture de la résolution issue des travaux des ministres participants à la table ronde Afrique. A cet égard, vous me permettrez de considérer comme judicieux le fait d'avoir permis cette expression de ceux qui représentent les peuples les plus vulnérables à la crise climatique. Sa Majesté le Roi Mohamed VI ne disait-il pas à Paris lors de la COP 21 qu'elle constituait pour eux l'injustice ultime ! ?

Avant que Madame AFAILAL, Ministre de l'eau du Maroc, nous donne ensuite ses conclusions, je voudrais vous livrer mes points de conviction :

- Il est primordial qu'une journée officielle soit dédiée à l'eau à la COP 22 de Marrakech, confirmant ainsi le processus instauré à Paris et permettant une réelle visibilité des acteurs de l'eau et une vraie lisibilité de leurs messages ; je suggère, Madame la Ministre, d'exploiter au plus vite les résultats de la conférence de Rabat pour les porter à la connaissance non seulement des autorités et des participants à cette conférence mais encore du grand public pour une complète appropriation avant la COP 22. Dans la même logique, et reprenant la proposition de Monsieur Loïc FAUCHON dans son propos introductif, de renforcer l'action et la coopération parlementaire, le député que je suis est tout disposé à participer à la mise en place

d'un réseau international de parlementaires sur l'eau, le climat est plus largement le développement durable. L'embryon du réseau sera né ici à Rabat et le processus parlementaire pourrait exister dans les COP comme il existe dans les forums mondiaux de l'eau.

- L'hydro diplomatie. Oui, chacun de nous peut être ambassadeur de la cause de l'eau. Je rappelle que le PFE (Partenariat Français pour l'Eau) et l'AFD (Agence Française de Développement) ont publié une typologie et des recommandations pour l'action pour une gestion de l'eau adaptée au changement climatique mais je suis aussi persuadé que les bonnes pratiques, les solutions concrètes concourent aussi par la valeur d'exemple à cette hydro diplomatie. La conférence de Rabat nous aura permis d'en découvrir de nombreuses.
  
- Enfin, une alerte ! L'accord de Paris situe l'objectif du maximum de réchauffement à 2° Celsius, certains pensent même souhaitable de le limiter à 1,5° C. Mais il faut bien avoir en tête que les engagements volontaires pris à Paris lors de la COP 21 nous situent largement au-dessus de ces seuils (+ 2,7 à 3,5° C). Il y a donc urgence à activer le processus de ratification mais aussi à prendre de véritables engagements tant dans le domaine de l'atténuation que dans celui de l'adaptation ; les témoignages regroupés ici à Rabat s'inscrivent dans cette logique que nous voulons aussi voir comme une logique de paix.